

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue lundi le 14 décembre 2015 à 18h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
Mme Aline Alain, conseiller,
M. Derek Grilli, conseiller,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
M. Guillaume Roberge, conseiller.

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 10 décembre 2015 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h37 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2015-12-162

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adjudication contrat collecte ordures;
4. Modification budget 2016;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. ADJUDICATION CONTRAT COLLECTE ORDURES

2015-12-163

Attendu qu'une demande d'appel d'offre pour la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles pour l'ensemble du territoire de la municipalité pour une période de 12 ou 36 mois;

Attendu que cette demande a été affichée sur le SEAO et a été publiée dans La Pensée de Bagot;

Attendu que l'ouverture de la soumission reçue s'est déroulée au bureau de la municipalité le 10 décembre dernier à 11h05, et que le résultat de l'appel d'offre a été établi au même moment;

Attendu que le plus bas soumissionnaire conforme a été la compagnie Sanie-Estrie Inc.;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité accepte la soumission de Sani-Estrie Inc. pour douze (12) mois, au montant de 26,366.07\$ pour la collecte et le transport effectué le vendredi, de 15,392.28\$ pour l'enfouissement et de 1,546.994\$ pour le conteneur de l'école Saint-Laurent, pour un total de 43,305.34\$ taxes incluses;

Que la municipalité détermine les raisons de l'écart de prix entre le prix obtenu par Lawrenceville lors de l'appel d'offre et celui obtenu par la municipalité de Bonsecours;

Que le terme du contrat puisse être accordé pour trois ans, si la compagnie Sani-Estrie Inc. accepte de revoir son prix;

Que la municipalité mandate le maire Monsieur Michel Carbonneau et le directeur général Monsieur François Paquette pour signer le contrat de services avec Sani-Estrie Inc.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4. MODIFICATION AU BUDGET

2015-12-164

Attendu que la municipalité a octroyé le contrat de collecte, de transport et d'enfouissement des matières résiduelles à un montant différent que celui prévu au budget;

Attendu que le montant de la quote-part pour la Régie de protection contre l'incendie de Valcourt est différent que celui prévu au budget;

Attendu que le montant estimé par le Ministère de la Sécurité Publique pour le service de police est différent que celui prévu au budget;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que le programme budget soit modifié pour tenir compte des montants de la collecte, du transport et de l'enfouissement des matières résiduelles, de la quote-part de la Régie de protection contre l'incendie de Valcourt, ainsi que du service de police.

Proposition adoptée à l'unanimité.

5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de questions de l'assemblée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-12-165

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne, à 19h00, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général